



sous l'égide de la Fondation Paris Diderot

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





sous l'égide de la Fondation Paris Diderot

1 LA FONDATION

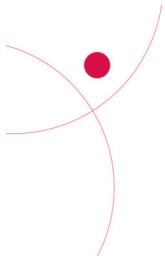
La Fondation Amnesty International France, créée fin 2016 sous l'égide de la Fondation Paris Diderot, a pour mission de développer des projets innovants en matière d'éducation aux droits humains selon les priorités d'Amnesty International, et de contribuer à améliorer les pratiques d'Amnesty International France.

Elle finance des projets d'analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation aux droits humains, et défend un monde dans lequel chacun a les mêmes droits.

Elle initie donc régulièrement le financement de projets sélectionnés à partir d'appels à projets. Ces projets peuvent être présentés par des structures militantes et salariées de l'association Amnesty International France, ou par des organismes extérieurs en adhésion avec les valeurs de la Fondation.

Les projets doivent s'inscrire dans le cadre de la stratégie d'éducation aux droits humains d'Amnesty International France et présenter un caractère innovant en termes de méthodes, de supports ou de cibles.

La Fondation Amnesty International France partage des valeurs communes avec sa fondation abritante, la Fondation Paris Diderot. Celle-ci œuvre en effet à la création de nouveaux espaces de dialogue et d'interconnexion entre les savoirs, en soutenant des projets interdisciplinaires qui souhaitent apporter une réponse globale et plus humaine aux enjeux d'aujourd'hui.



FONDATION PARIS DIDEROT

Ce partenariat permet d'accompagner et de soutenir des projets innovants dans le domaine de la formation, l'éducation aux droits humains, et l'amélioration des pratiques militantes par une réflexion prospective.

// Valeurs et principes

La Fondation Amnesty International France est guidée par des principes fondamentaux : solidarité internationale, indépendance, respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains, responsabilité, recherche d'efficience et d'actions en faveur de l'accès à l'information et à la formation pour tous.



Atelier sur les discours toxiques en ligne, European Youth Meeting, juillet 2018 ©AIF

// Processus de sélection des projets

Au cours de l'année 2019, la Fondation Amnesty International a lancé trois appels en vue d'identifier et de financer des projets de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains.

Ces appels étaient ouverts aux projets portés par les membres de l'association, les structures locales comme les groupes et les services du secrétariat national d'Amnesty International France, mais aussi à des partenaires extérieurs en lien avec elles.

Les porteurs de projets pouvaient présenter des partenariats pertinents avec des organismes et acteurs extérieurs afin d'ouvrir les perspectives et d'étendre leurs capacités d'action.

En 2019, l'accent a été mis sur l'éducation aux droits humains (EDH) avec la poursuite de notre combat contre les discours toxiques et la sensibilisation d'un public plus large à leurs conséquences. Dans ce cadre, deux axes étaient ciblés :

- faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires ;
- développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes.

Le comité de sélection des projets, dont les membres ont été nommés par le Comité exécutif de la Fondation Amnesty International France s'est réuni pour étudier les dossiers reçus à l'issue des appels.

Les critères retenus pour la sélection des projets étaient :

- le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles ;
- la capacité à généraliser ou à reproduire le projet ;
- les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité ;
- la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents.

Le Comité exécutif a validé le soutien aux 6 projets retenus par le comité de sélection.

Il est prévu pour 2020 de diffuser trois appels à projets.

2

PROJETS SOUTENUS ET PERSPECTIVES

Grâce à la générosité de ses donateurs, la Fondation Amnesty International a pu soutenir six projets en 2019, et ambitionne d'en soutenir encore davantage en 2020, pour faire avancer le respect des droits humains en France et faire rayonner sa mission auprès du plus grand nombre.

POURSUITE DE PROJETS EXISTANTS :

// « Dire non aux discours discriminatoires »

Phase 2

Porté par le service Éducation aux droits humains d'Amnesty International France.

En 2018, ce projet avait permis à 80 jeunes en insertion et à 42 jeunes bénévoles européens d'Amnesty International d'être sensibilisés au repérage et à la lutte contre les discours toxiques, notamment au moyen des outils développés par le service Éducation aux droits humains : un module de formation en ligne gratuit, une vidéo de sensibilisation et un guide pratique. En 2019, nous nous sommes attachés à accroître l'impact de ces actions auprès de nouveaux publics jeunes, mais aussi de leurs éducateurs, via des ateliers de formation et la production d'un guide pédagogique réservé aux professionnels de l'éducation et de l'animation. À l'issue du projet en 2019, l'ensemble de ces actions a permis de toucher directement 800 personnes via la formation en ligne et près de 200 jeunes et leur entourage, avec la production d'une exposition, d'affiches, et d'un court métrage de 6 minutes. La vidéo dédiée a par ailleurs été vue plus de 186 000 fois

Budget : 39 500 €



Tournage du court métrage Boîte à outils, mai 2019 © Amnesty International France

// « Fréquence droits humains »

Porté par le groupe local Amnesty d'Évreux.

Ce projet, débuté en 2018, vise à faire connaître les droits humains par l'animation de l'émission « Fréquence droits humains » sur la radio locale « Principe actif ». Enregistrées hors studio pour toucher de nouvelles

cibles et animées par les membres du groupe local et de l'Antenne Jeunes, cinq émissions aux sujets aussi divers que riches ont été diffusées au premier semestre 2019. Ont en outre été abordés les thèmes suivants : travail et dignité humaine, droits humains et agriculture, discriminations et harcèlement, en écho à des problématiques toujours autant actuelles. Au-delà des nombreux contacts pris avec les professionnels et associations au cœur de ces débats, l'émission a permis de mobiliser plus de cinquante jeunes, dont la plupart n'avaient jamais été sensibilisés aux droits humains. Et la radio a enregistré des pics d'engagement sur ses réseaux sociaux au moment de la diffusion de ces émissions avec plus de 3000 connexions. La Fondation a d'ailleurs renouvelé son soutien pour une seconde et dernière édition de ce beau projet en 2020.

Budget : 15 000 €

// « Slammnesty »

Porté par le groupe local Amnesty de Toulouse.

Initié l'an passé dans deux classes de collège, ce projet a permis aux enfants d'apprendre autrement la connaissance et la défense de leurs droits fondamentaux. Une fois sensibilisés à l'action d'Amnesty International, les élèves, dont une partie venait d'arriver en France et ne maîtrisait pas la langue, ont écrit leurs propres textes en suivant les thèmes proposés (quitter son pays, aller à l'école, la solidarité, la fraternité). Ils les ont mis en voix avec l'aide d'une slameuse professionnelle, et deux spectacles ont eu lieu au théâtre de la Cité à Toulouse le 18 juin 2019. Un réel succès et un grand sentiment de fierté pour ces jeunes : pas moins de 150 personnes ont assisté à ces représentations !

Budget : 12 000 €

Affiche du spectacle de clôture de Slammnesty, juin 2019 © Karine Rahard



NOUVEAUX PROJETS :

// « Éducation aux droits humains / Défense des droits humains et arts plastiques »

Porté par la région Amnesty Limousin Périgord.

Consciente des convergences intimes entre l'art et la liberté d'expression, inscrite au cœur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la région Amnesty Limousin Périgord avait déjà initié un projet graphique impliquant deux établissements scolaires au moment de la campagne BRAVE portée par l'association. Avec l'aide d'un plasticien professionnel, 34 silhouettes uniques, découpées dans du bois, représentant des défenseurs des droits victimes ou menacés, avaient été réalisées en 2018. Ce projet a pris une ampleur nouvelle cette année avec le rayonnement des œuvres auprès de nouveaux publics, scolaires notamment, comme supports de sensibilisation aux droits humains, mais aussi avec de nouveaux ateliers animés par un graphiste professionnel. Cette fois-ci, des toiles peintes à l'aérosol représentaient des lanceurs d'alerte. Le 4 décembre dernier à Brive-la-Gaillarde, une cérémonie a permis de revenir sur toutes les réalisations produites et a rassemblé près de 100 personnes.

Budget : 5 000 €



Exposition des silhouettes réalisées en écho avec la campagne BRAVE d'Amnesty International France à Brive le 4 décembre 2019 © Jean-Claude Bernard

// « Débats-toi pour tes droits »

Porté par le groupe local et l'Antenne Jeunes Amnesty de Nevers.

Dans la continuité des actions portées par les acteurs de l'Antenne Jeunes de Nevers depuis 2007, ce projet s'inscrit dans la lutte contre la banalisation des discours toxiques, spécifiquement ceux visant les minorités autochtones et religieuses. Face aux conflits qui déchirent le monde, aux déplacements forcés ou à la montée des communautarismes, certaines dérives extrémistes franchissent les frontières et attisent les discours discriminatoires sans soulever de franches indignations. Dans ce contexte de vulnérabilité des minorités, « Débats-toi

pour tes droits » a permis de mobiliser plus de 50 jeunes issus de quartiers populaires lors de rencontres-débats et ateliers autour de personnalités. Ils ont ainsi pu se familiariser avec les enjeux, parfois de vie ou de mort, touchant en outre les minorités Ouïgours, Gorani, Inuits ou Yézidis, lors d'un cycle de 6 conférences portées par des experts reconnus.

Budget : 11 500 €

// « Cultivons les droits humains »

Porté par le service Éducation aux droits humains d'Amnesty International France.

Fidèle à sa vocation de lutte contre les discriminations, notre fondation a inscrit au cœur de ses missions ce spectacle innovant destiné à sensibiliser un public varié aux thématiques croisées de l'homophobie et de l'immigration. L'adaptation du texte « Un homo dans la cité » de Brahim Naït-Balk, rebaptisé « La Hchouma » (La Honte), s'est faite en concertation avec les compagnies Le Chat Foin, For Happy People & Co et l'auteur. Celui-ci a accompagné le projet du début à la fin, y compris lors des rencontres suivant les représentations auprès de publics scolaires ou plus larges. Une réelle réussite puisque fin 2019, près de 1000 personnes avaient assisté aux représentations.

Budget : 39 500 €



Majid Chikh-Miloud et Ahmed Kadri dans La Hchouma, 2019 ©Lola Ledoux

PERSPECTIVES 2020

Plus de bénéficiaires et une reconnaissance grandissante

En 2020, la Fondation se donne pour objectifs d'affirmer encore sa volonté de soutenir l'éducation aux droits humains en France en augmentant le nombre de projets soutenus, en récompensant leur caractère toujours plus innovant et en accompagnant leur impact auprès d'un public croissant. Elle vise par ailleurs une meilleure reconnaissance de ses missions par la sensibilisation de nouveaux réseaux de sympathisants et de donateurs.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des donateurs qui ont donné à notre jeune fondation les moyens de pérenniser certaines actions initiées depuis son lancement tout en soutenant de nouveaux projets innovants.

Cette année, 318 donateurs nous ont fait confiance. C'est leur mobilisation qui nous permettra de relever de nouveaux défis et de sensibiliser davantage de personnes aux enjeux, plus que jamais fondamentaux, de l'éducation aux droits humains en France. Néanmoins, nous ne pouvons masquer une certaine inquiétude quant à la diminution des dons issus de la générosité des particuliers, dont nous dépendons intégralement. C'est pourquoi nous leur sommes reconnaissants de demeurer à nos côtés et de relayer notre mission.

Ensemble, nous pouvons construire une société plus juste, et mobiliser de plus en plus d'individus, notamment jeunes ou vulnérables, à l'importance capitale de replacer nos droits inaliénables au cœur de la conscience collective.

3 GOUVERNANCE

La Fondation est administrée par un Comité exécutif composé de sept membres. Celui-ci a été renouvelé en partie en décembre 2019.



Comité exécutif de la Fondation Amnesty International France (de gauche à droite) : Marie-Claire Thirion, Claire Paponneau, Martine Monti, Alain Lesturgez, Sylvie Brigot. © AIF

Les membres du Comité exécutif sont :

- Présidente : Claire Paponneau
- Vice-Présidente : Martine Monti
- Administrateurs : Jean-Claude Boisson, Sylvie Brigot, Alain Lesturgez, Brigitte Molle et Gilles Pastriot

Nous remercions Marie-Claire Thirion et Caroline Bonnot, administratrices sortantes, pour leur travail tout au long de l'année 2019.

Un(e) représentant(e) de la Fondation Paris Diderot dispose d'une voix consultative lors des réunions du comité.

Le Comité exécutif se réunit une fois par mois de manière plénière et son comité de Sélection des projets, de manière régulière en fonction du calendrier des appels à projets.

4

RAPPORT FINANCIER

2019 : La Fondation Amnesty International France vous rend des comptes.

Le troisième exercice de la Fondation présente un résultat équilibré, malgré une nette diminution de nos ressources privées. Les fonds dédiés 2018 ont été versés aux porteurs de projets au cours de l'année 2019, et une partie des fonds collectés en 2019 sont réservés pour le soutien des projets validés et dont tout ou partie des activités seront réalisées en 2020.

| Compte d'emploi des ressources | 2018 (en euros) | 2019 (en euros) |
|---|-----------------|-----------------|
| Mission sociale en France | 85 990 | 112 270 |
| dont versements projets | 84 740 | 111 020 |
| dont coûts directs | 1 250 | 1 250 |
| Frais de recherche de fonds | 69 396 | 53 920 |
| Frais de fonctionnement | 17 885 | 18 196 |
| dont charges sur exercice 2018 | | 6 446 |
| TOTAL EMPLOIS | 173 271 | 184 386 |
| Ressources privées issues de la recherche de fonds | 310 805 | 187 726 |
| Autres ressources | 0 | 0 |
| TOTAL RESSOURCES | 310 805 | 187 726 |
| Reprise de provisions | 0 | 0 |
| Report des ressources affectées non utilisées en début d'exercice | 232 416 | 369 950 |
| Total Produits | 543 221 | 557 676 |
| Engagement à réaliser sur ressources affectées / Fonds dédiés | 369 950 | 373 290 |
| Excédent | 0 | 0 |
| Total Charges | 543 221 | 557 676 |

Ressources

187 726 euros ont été collectés par la Fondation Amnesty International France en 2019 auprès des donateurs. Ces ressources, en nette décroissance par rapport à 2018 (-40%), confirment les inquiétudes que nous avions exprimées après la réforme fiscale de l'ISF. Néanmoins, grâce au report des fonds dédiés de 2018 et à la générosité des 318 personnes qui nous ont fait confiance, nous avons pu engager de nouveaux projets à la hauteur des prévisions. Mais nous avons besoin du soutien continu de nos donateurs pour financer en 2020 les projets innovants sélectionnés en 2019. De plus, la Fondation se doit de continuer de porter des initiatives ambitieuses et inédites !

Emplois

Les dépenses de missions sociales se sont élevées à 112 270 euros. Ces fonds correspondent aux dépenses réalisées en France pour la mise en œuvre des projets à hauteur de 111 020 euros, et 1 250 euros en coûts directs relatifs à la mise en œuvre de la mission sociale, dont notamment le suivi des projets retenus. Leur croissance témoigne de l'intérêt grandissant des porteurs de projets pour les missions de notre fondation et de notre volonté de soutenir davantage d'initiatives ambitieuses (cf. p.5).

Les frais de recherche de fonds ont représenté 53 920 euros. En 2019, la Fondation a capitalisé sur les supports et les outils existants, permettant de faciliter le traitement des dons et l'édition des reçus fiscaux, au sein d'un système d'information entièrement sécurisé qui répond à la nouvelle réglementation pour la protection des données personnelles (RGPD).

Les frais de fonctionnement couvrent les activités de gestion générale de la Fondation et incluent les frais d'abri auprès de la Fondation Paris Diderot, les activités administratives et de comptabilité, ainsi qu'un règlement de charges de 6 446 euros imputable à l'exercice antérieur. Ils se sont élevés à 18 196 euros.

Les fonds dédiés, à hauteur de 373 290 euros, sont destinés à financer les activités des projets validés en 2019, dont le versement aura lieu courant 2020 (167 667 euros), ainsi que les projets qui seront sélectionnés dans le cadre des trois appels à projets de 2020.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2019.

| Bilan actif (en euros) | Bilan passif (en euros) | | |
|------------------------|-------------------------|--|--------------------|
| Actif immobilisé | 0 | Fonds associatif et réserves Provisions pour risques et charges | 0 0 |
| Actif circulant | 398 749 | Fonds dédiés Dont engagements garantis | 373 290 167 667 |
| | | Dettes | 25 459 |
| TOTAL ACTIF | 398 749 | TOTAL PASSIF | 398 749 |

5

BILAN 2019 ET PERSPECTIVES 2020

Désormais âgée de trois ans, notre jeune fondation peut déjà revendiquer de belles avancées sur le terrain de la connaissance et de la mobilisation autour des droits humains. Néanmoins, elle fait face à un nombre croissant de défis, dans un contexte fiscal difficile à appréhender pour nos donateurs. Alors que les besoins en matière de sensibilisation aux enjeux qu'elle porte sont en augmentation, les mesures de transformations de l'ISF en IFI ont eu une incidence inquiétante sur l'environnement de la générosité en France, et sur ses ressources.

Depuis son lancement, la Fondation s'attache à suivre l'avancée des projets qu'elle sélectionne et finance. Dans une démarche de transparence à l'égard de nos donateurs, nous rendons compte régulièrement de la réalisation des projets et de la destination de leurs dons.

Nous nous attachons toujours à mettre l'innovation au cœur de notre sélection de projets. Les nouvelles technologies sont à cet égard un moyen efficace pour déployer les outils d'éducation aux droits humains financés par la Fondation.

En dépit de ces réussites, l'inquiétude quant à la pérennisation de nos ressources est cette année plus prégnante. En cette quatrième année d'exercice, nous ressentons drastiquement les effets de la réforme fiscale de 2018 et la suppression de l'impôt sur la fortune, avec une baisse de 40% des ressources de la Fondation issues du public.

C'est justement parce que nous savons les difficultés auxquelles font face les fondations que nous tenons à remercier sincèrement ceux et celles qui ont fait le choix de soutenir nos projets. Leur engagement nous permet d'envisager un avenir plus clair et nous voulons croire que les valeurs de la Fondation Amnesty International France mobiliseront un nombre croissant de personnes.

Nous développerons une politique d'affectation des dons pour que nos bienfaiteurs deviennent « co-bâtisseurs » des réussites de la Fondation en matière de sensibilisation aux droits humains et de mobilisation. Afin que nos donateurs soient acteurs de leur soutien, nous les impliquerons davantage dans les projets financés et auprès des bénéficiaires directs.

Grâce au soutien de tous, la Fondation contribue à construire une société plus humaine et plus respectueuse des droits humains.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **Audrey Roy**, responsable des relations donateurs



01 53 38 66 39



aroy@amnesty.fr



amnesty.fr/fondation



sous l'égide de la Fondation Paris Diderot

SOUTENEZ LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

OUI Je souhaite contribuer aux actions de la Fondation Amnesty International France.

500 € **1 000 €** **5 000 €**

Montant libre : €

Mes coordonnées :

M. Mme

Nom

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

J'accepte de recevoir des informations de la Fondation Amnesty International France à l'adresse e-mail ci-dessous. Je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois.

E-mail (en majuscules) :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
Fondation Amnesty International France

Si vous êtes redéuable de l'IFI, vous pourrez déduire de votre impôt 75 % de votre don à la Fondation Amnesty International France, dans la limite de 50000 € par an. Si vous n'êtes pas redéuable de l'IFI, votre don est déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu. Nous vous ferons parvenir un reçu qui vous permettra de bénéficier de votre déduction fiscale.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par Amnesty International France (AIF), à des fins de traitement administratif de votre don et de votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes, pour vous communiquer des informations en lien avec notre mission ou faire appel à votre engagement. Le responsable de traitement est AIF, Association Loi 1901, dont le siège social est situé au 76 bd de la Villette, 75940 Paris Cedex 19. AIF est représentée par Cécile Coutriou, sa Présidente. Elles sont destinées au secrétariat administratif de la Fondation d'AIF et aux tiers mandatés par celle-ci. Vos données personnelles sont hébergées sur des serveurs informatiques situés en Europe et aux Etats-Unis. Des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Elles sont disponibles sur simple demande adressée à la Fondation. Ces informations sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant, ainsi qu'un droit à la portabilité en contactant : Fondation Amnesty International France – Secrétariat administratif – 76 bd de la Villette 75940 Paris Cedex 19 – 01 53 38 65 65 – fondation@amnesty.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations de notre part, merci de cocher cette case.

Bon à renvoyer sous enveloppe affranchie à :

Fondation Amnesty International France - Secrétariat administratif - 76 boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19